

VŒUX 2015 / 2016

Mesdames, Messieurs

Très heureux de vous accueillir comme chaque année dans notre salle polyvalente pour ce moment annuel de convivialité.

Après les travaux importants engagés et réalisés ces dernières années en particulier sur la voirie depuis 2008 : RD 437, RD 438, Tertre, Roche, Ansanges, Barlots, et Savus, la Municipalité avait décidé de réduire progressivement le volume de ses investissements annuels qui dépassaient ces dernières années le million d'euros !

L'année 2015 est donc restée sur un faible niveau d'investissements à l'image de 2014: 230 000 €

- 130 000 € pour l'achat d'un nouveau camion LIDNER, en remplacement du RENAULT âgé de 25 ans, avec un plus pour ce nouveau véhicule qui pourra être utilisé tant en déneigement, que pour d'autres travaux hors de la période hivernale grâce à une hauteur de chargement beaucoup plus basse.*
- 10 000 € pour la rénovation de l'éclairage public avec le changement des luminaires des rues de la Gare et Pergaud*
- 50 000 € pour les travaux sur la voirie et les bâtiments : Plateaux rue Saint Paul pour limiter les vitesses des usagers, réfection de la prise d'eau sous la Gare qui récupère les eaux descendant de Romont, clôture d'un terrain acquis récemment jouxtant le groupe scolaire destiné à donner à nos enfants plus d'espace, divers travaux de gros entretien*
- 32 500 € pour les études d'aménagement de la rue du Pont confiée au cabinet BEJ*

Pour maintenir un minimum d'investissement, et poursuivre les travaux nécessaires à la sécurisation de notre village, nous avons travaillé:

- Avec les banques aux fins de retrouver des possibilités de financement dans les années à venir*
- Mais aussi au niveau des assurances bâtiments ou encore la flotte des véhicules par de nouvelles mises en concurrence*

Sans le réaménagement de notre dette, le mandat 2014 – 2020 aurait été des plus ternes, et en totale opposition avec ce qui avait été fait précédemment.

Je vous rappelle en effet que pour régler le déficit récurrent du budget de notre Pays, le gouvernement a trouvé l'idée originale de baisser de façon drastique la dotation globale de fonctionnement : une baisse qui devrait atteindre sur la période 2013 – 2017, pour ce qui nous concerne, la somme de 120 000 €, soit un montant de DGF 2013 divisé par 2, en 2017. Ajouter à cela les prélèvements pour abonder le FPIC (Fonds de péréquation Communal et Intercommunal) de 25 000 € et la charge résiduelle de la mise en place des rythmes scolaires de 15 000 €, vous arrivez à une perte de 160 000 €: soit 10% des recettes de fonctionnement de notre budget communal. Ces 160 000 € (4 points de fiscalité) traduit en emprunt et en investissement représentent avec les subventions 2.5 à 3 000 000 € de travaux qui auraient pu être confiés à nos entreprises locales.

Ces pertes de DGF ont été couvertes en 2015 et seront couvertes en 2016 et 2017, pour environ 75%, par des augmentations des impôts locaux de 0.5 pt de Taxe d'habitation

et de 1 pt de foncier bâti chaque année: des taux qui seront à échéance de 2017, de 11.5 en TH et 17 en FB.

Nous intégrons aussi dans nos préoccupations financières :

- *Les recettes de nos carrières communales sont à l'image de l'économie locale, à la baisse : une baisse compensée tant en 2015 qu'en 2016 par un excédent du budget forcé qui ne sera cependant pas éternel.*
- *Baisses aussi de Taxe d'Aménagement et du FCTVA qui sont naturellement liées les unes aux nouvelles constructions, et les autres aux investissements réalisés.*

Pour les années à venir, la Municipalité s'est fixé des objectifs très précis :

- *La réalisation en 2016-2017, des travaux de réhabilitation de la rue du Pont (RD 437): Ce sera un investissement conséquent, mais le seul investissement important du mandat*
- *Des investissements plus modestes sur les années suivantes à hauteur de 100 000 à 150 000 €/an*
- *Une stabilisation de l'annuité (Capital + intérêts) à 385 000 € (+ 10 000 € 2017 et 2018 qui seront compensés sur le budget par une économie équivalente ou l'augmentation de la TCFE : taxe communale sur la fourniture d'électricité), avec une baisse de cette annuité en fin de mandat, pour avoir du disponible pour la période 2020 / 2026, afin d'entreprendre les derniers travaux de sécurisation du vieux village, dont le montant est estimé à 1 100 000 € TTC pour la seule voirie, sans enfouissement des réseaux secs.*
- *Une augmentation de la dette sur ce mandat avec un maxi en 2016 de 3 800 000 € pour revenir au 1^{er} janvier 2021 à un niveau identique à celui d'aujourd'hui, de l'ordre de 2 700 000 € !*
- *Un équilibre « sincère » du budget : L'excédent de fonctionnement complété par les recettes de FCTVA et de TA couvrant comme chaque année le remboursement du capital emprunt, et des dépenses non affectées.*

En 2016, nous réaliserons donc la mise en sécurité de la rue du Pont. Ce projet a été présenté aux riverains, le 10 décembre dernier, aux fins de recueillir leurs observations. Cet investissement dont le coût approchera les 2 000 000 € TTC, sera aidé à hauteur de 300 000 € par PMA au titre d'un fonds de concours, 335 000 € par le SYDED, 545 000 € par le Département (+ bonifications ?), un emprunt « FCTVA » à taux « 0 » de 200 000 € remboursable en 2017 si toutefois cette mesure est reconduite en 2016 ou à défaut par une ligne de trésorerie, et un emprunt classique pour la différence dont le remboursement sera assuré sans augmentation d'impôts, grâce au réaménagement récent de notre dette.

Ces travaux qui ont fait l'objet de réflexions partagées pendant 6 mois, avec les différents organismes (Conseil Départemental, PMA, Gendarmerie, Vélo Cité, Keolis, APF, BEJ, et commission communale des travaux), dureront 8 à 9 mois, et consisteront à :

- *Calibrer de la voirie à 6.20 mètres (6.50 mètres dans les virages) sur une longueur voisine de 1200 mètres.*
- *Créer de trottoirs bilatéraux ou unilatéraux en fonction de l'emprise disponible, aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite)*
- *Créer de pistes ou de bandes cyclables bilatérales sur la totalité du linéaire*
- *Mettre en place de 6 quais bus normalisés PMA*
- *Récupérer les eaux pluviales pour évacuation dans le canal existant ou par infiltration en puits perdus*
- *Réaliser un aménagement paysager pour marquer l'entrée de ville*

- *Enfouir les réseaux secs et renouveler l'éclairage public avec vraisemblablement la mise en place de nos premiers luminaires à LED, avec abaissement de puissance en période nocturne.*

A ce chantier conséquent, viendront s'ajouter : la couverture de l'achat du nouveau camion (130 000 €) livré le 26 novembre dernier, et payé avec les excédents budgétaires d'opérations non réalisés en 2015, l'aménagement d'un parking vers la maternelle (75 000 €), l'achat de divers terrains (125 000 €) pour partie financés sur 2015.

VEOLIA profitera aussi de ce chantier pour réaliser une liaison des réseaux d'eau Mandeure Mathay.

Voilà tracé ce que devrait être les grandes lignes du budget 2016 qui devront recevoir l'aval de mes collègues Elus.

Au niveau de PMA, Charles DEMOUGE qui a succédé à Marcel BONNOT m'a maintenu sa confiance avec la responsabilité de la commission 4 en charge de : l'eau, l'assainissement, la gestion des déchets, la protection contre les inondations, la protection incendie et l'environnement, aidé pour cela par Marie France BOTTARLINI maire d'Hérimoncourt, Jean CUYNET maire d'Exincourt et Patrice VERNIER maire de Vandoncourt.

Est-il utile de préciser que nous connaissons au titre de PMA, les mêmes contraintes budgétaires que celles rencontrées dans nos communes, avec les baisses de DGF compensées sur 2015 et 2016 par des économies de fonctionnement, donc pour l'instant sans augmentation d'impôts. Qu'en sera-t-il de 2017 ?

Je vous rappelle que deux chantiers importants sont actuellement menés de front : Celui des transports avec le THNS (100 000 000 €) et le réaménagement des bâtiments et terrains rachetés à PEUGEOT pour installer aux portes de l'usine leurs sous-traitants.

J'aborderai rapidement aussi un sujet qui va occuper PMA toute l'année 2016 : celui de la loi NOTRe qui traite de la nouvelle organisation territoriale.

Après la modification au pas de charge des départements et des régions, obligation est faite aux communes de se regrouper, pour former des groupements de :

- *15 000 habitants au moins*
- *5 000 habitants en zone de montagne*

Sont concernés autour de PMA par cette nouvelle organisation: Les communautés de communes de la Vallée du Rupt, des Trois Cantons, du Pays de Pont de Roide et des Balcons du Lomont que PMA pourrait absorber passant ainsi sa population 117 015 à 143 758 habitants et le nombre de ses communes de 29 à 76, bien que PMA ne soit pas obligé d'évoluer, comme cela est souligné dans la proposition préfectorale de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Doubs.

Un dossier complexe, sur lequel il nous était demandé de prendre rapidement position pour fin décembre : un dossier complexe que je ne développerai pas ici. Si un refus des Communes et de PMA est enregistré, la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) devra rendre son avis : pour ou contre le schéma proposé.

Et en cas d'avis défavorable de cette commission, M Le Préfet du Doubs aura tout loisir de recourir à la procédure du « passer outre » lui permettant d'engager le processus et d'imposer ce nouveau schéma : encore un exemple précis de ce qu'est la démocratie aujourd'hui!

Je profite de ces vœux pour rappeler à M le Président de PMA, que MATHAY a été intégré à la CAPM en 2002, en application de la loi Chevènement, pour pouvoir disposer de surfaces destinées au développement économique de la région. Nos habitants et les élus souhaiteraient vivement voir les Hauts de Mathay se développer : juste retour à cette entrée quelque peu mouvementée dans la CAPM.

J'adresserai maintenant à chacune et à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour 2014 :

- *Vœux à nos politiques :*
 - *Pour qu'ils aient l'intelligence de bien intégrer les événements qui se sont passés en 2015 : Charlie Hebdo, et Montrouge en janvier, attentats de Paris le 13 novembre, mais aussi les incidents et incivilités journalistiques de plus en plus nombreux qui font en nombre, encore plus de dégâts annuellement que les précédents réunis. Les incidents récents en Corse nous ont une fois encore rappelé la fragilité de notre système et l'urgente nécessité de prendre enfin les mesures qui s'imposent pour certains!*
 - *Pour qu'ils se posent enfin les bonnes questions sur le dernier résultat des régionales, et le pourquoi du vote des Français en direction d'un parti extrémiste. Fermer les yeux sur la situation actuelle de la France, et à très court terme sur l'avenir qu'ils entendent donner à nos petits-enfants, lasse de plus en plus les Français ! Et il serait dommageable pour eux, mais plus encore pour notre pays, qu'ils n'aient pas compris le message, ne réagissent pas très rapidement avant l'échéance électorale de 2017, et attendent que nous devenions toutes et tous Corse ou Bretons.*
- *Vœux aux personnalités présentes : Frédéric BARBIER, Charles DEMOUGE, et les Maires de PMA pour qu'ils jouent toutes et tous la bonne partition : celle de la démocratie, et du respect de leurs électeurs*
- *Vœux à nos prêtres, garants de nos valeurs culturelles*
- *Vœux à nos amis de la gendarmerie pour que 2016 voie la concrétisation de nos projets communs au service de la sécurité de vos administrés avec la mise en place effective des Voisins vigilants et de la Vidéo-protection*
- *Vœux aux représentants du corps enseignant, les garants de l'éducation de nos enfants. Alors que les réformes se succèdent, je pense qu'il serait temps et plus utile de revenir aux bases de l'éducation civique pour apprendre à nos enfants la politesse et la propreté : des notions totalement oubliées au fil du temps, qui se traduisent tous les jours par le spectacle affligeant des déchets qui bordent nos routes et nos bâtiments.*
- *Vœux aux représentants du monde associatif, pour que leur exemple suscitent des vocations, pour perpétuer l'animation de notre village*
- *Vœux à tous les artisans, commerçants, industriels et représentants des professions libérales, pour que 2016 leur apporte des perspectives nouvelles dans leurs activités, autres que celle des licenciements, du chômage ou des faillites.*
- *Vœux à nos Pompiers, pour qu'ils persévèrent dans un volontariat qui devient de nos jours « exception ». Je voudrais à l'occasion de ces vœux saluer le départ du Dr MOUHOT, médecin capitaine et l'arrivée de son remplaçant le Dr MACHEREL en cours d'installation au village : une arrivée facilitée par les élus*

- *Vœux aux membres du personnel communal, pour qu'ils vous apportent en permanence un service public de qualité*
- *Vœux à notre jeunesse, pour que le dialogue permanent que nous entretenons avec elle, soit source d'amélioration dans leur attitude vis-à-vis de l'environnement, des biens et des personnes.*
- *Vœux à mes collègues du conseil municipal, pour que le dynamisme remarqué et remarquable qui anime le groupe, opposition comprise, se poursuive jusqu'à son terme en 2020.*
- *Vœux enfin à chacune et chacun d'entre vous, pour que 2015 vous apporte à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles : bonheur sous toutes ses formes, santé sans laquelle il n'est rien, et ressources indispensables au travers d'un emploi, pour faire face à votre quotidien.*

Je termine mes propos, en vous rappelant ma grande disponibilité, mais aussi celle de l'équipe municipale, des services communaux administratifs, techniques et du CCAS, et en vous remerciant une nouvelle fois pour votre présence, votre écoute, votre confiance, mais surtout votre très, très grande fidélité.

Merci encore, et très bonne année !